

# LIECHTENSTEIN



## Assistants de langue française

## Fiche-destination 2024-2025

### IMPORTANT :

Le programme des assistants de langue permet une mobilité **pré-professionnalisante**. Pour cette raison, il est impératif de **préparer votre projet** (choix de la destination, financement, etc.).

Toute candidature vaut **engagement**. Les désistements éventuels devront être justifiés, sous peine de ne plus pouvoir postuler au programme ultérieurement.

Seuls France Éducation international et les instances étrangères décident du choix des étudiants retenus. L'inscription au programme n'implique pas nécessairement sa sélection.

<b>Nombre de postes offerts</b>	À titre indicatif, <b>1 poste</b> est proposé cette année.
<b>Critères d'éligibilité spécifiques à la Suisse alémanique</b>	<p>En complément des critères généraux d'éligibilité énoncés sur <a href="#">le site</a> de France Éducation international, s'appliquent également les critères suivants spécifiques pour cette destination :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Être de nationalité française ou européenne ;</li> <li>• Avoir validé au minimum une <b>L2 au moment du dépôt du dossier</b> ;</li> <li>• Justifier d'un niveau A2 en allemand <b>au moment du dépôt du dossier</b> ;</li> <li>• Une lettre de recommandation est obligatoire.</li> </ul> <p>Sont éligibles les candidats non étudiants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Actuellement ou ayant été en service civique OFAJ ;</li> <li>- Actuellement ou ayant été lecteur France Mobil ;</li> <li>- Jeunes diplômés titulaires d'un diplôme d'un établissement supérieur français obtenu en 2022 ou 2023.</li> </ul> <p>Ces candidats doivent se référer à la procédure indiquée dans la rubrique '3. Vous n'êtes plus étudiant(e) et n'êtes plus en contact avec vos professeurs' du <a href="#">site internet</a> de France Éducation international.</p>
<b>Villes ou régions d'affectation</b>	<b>Vaduz</b>
<b>Établissements</b>	<b>Collèges et lycées d'enseignement général et/ou professionnel</b>
<b>Calendrier</b>	<p><b>Publication des résultats</b></p> <p>France Éducation international informera les étudiants de la suite donnée à leur candidature <b>à partir du mois d'avril 2024</b>.</p>



## Assistants de langue française

## Fiche-destination 2024-2025

	<p><b>Contrat</b> 10 mois (1<sup>er</sup> septembre 2024 - 30 juin 2025).</p>
Temps de travail et de congés	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>16.5 heures par semaine</b> (soit 22 cours de 45 minutes)</li> <li>• Congés scolaires selon le calendrier scolaire du Liechtenstein : <a href="https://www.llv.li/files/sa/schulferienkalender-2021-24_web.pdf">https://www.llv.li/files/sa/schulferienkalender-2021-24_web.pdf</a></li> </ul>
Rémunération et aides	<p><b>Rémunération mensuelle</b> 3858.45 CHF soit environ 3209.20 CHF net (conversion en euros donnée à titre indicatif, susceptible de varier selon le taux de change).</p> <p><b>Installation</b> Les frais de voyage, nourriture et logement sont à la charge de l'assistant.</p>
Statut de l'assistant	L'assistant a le statut de salarié du service public du Liechtenstein comme assistant pédagogique. L'enseignant référent a la responsabilité pédagogique.
Couverture sociale	<p>Durant son contrat, l'assistant de langue <b>doit adhérer au régime d'assurance maladie en vigueur en Liechtenstein</b> (environ 250 CHF/mois, frais à sa charge). S'il dispose d'une couverture médicale en France et qu'il est en possession d'une carte européenne d'assurance maladie française (CEAM), il peut demander à en être dispensé.</p> <p>Il est recommandé de souscrire une assurance responsabilité civile et une assurance prévoyant le rapatriement.</p>
Formation	France Éducation international met à disposition des futurs assistants de langue française <a href="#">un module de formation en ligne</a> , gratuit, disponible à tout moment sur la plateforme <a href="#">FEi+</a> .
Liens utiles	<p>Agence nationale suisse : Movetia - <a href="http://www.movetia.ch/fr/a-notre-propos/">http://www.movetia.ch/fr/a-notre-propos/</a></p> <p>L'office de l'éducation du Principauté de Liechtenstein : <a href="http://www.sa.llv.li">http://www.sa.llv.li</a></p> <p>Réseaux sociaux :</p>
Validation du séjour	<p>Certaines universités, dans le cadre de leur autonomie, valident le séjour à l'étranger, notamment par l'octroi de crédits ECTS.</p> <p>Renseignez-vous auprès de votre UFR ou département et sur le <a href="#">site internet</a> de France Éducation international.</p>
Renouvellement de contrat	Le renouvellement dans le même établissement est accepté une fois si l'établissement le propose à l'assistant en poste.
Témoignages	De nombreux témoignages d'assistants de langue sont disponibles sur le <a href="#">site internet de France Éducation international</a> .

Contact : [assistant@france-education-international.fr](mailto:assistant@france-education-international.fr)

En raison du grand nombre de courriels que nous recevons, les questions traitées sur les fiches destinations ou sur le Robot conversationnel ne seront pas prioritaires.